

FICHE DE POSTE IDE EN SERVICE DE		
POLE SPECIALITES – CANCER		
DIRECTION : Direction des Soins Paramédicaux		Rédaction :15/04/2022 Validation :17/05/2022 Revision A : 06/07/2023
IDENTIFICATION DU POSTE		
Métier :	INFIRMIER DIPLÔME D'ÉTAT	
Grade :	INFIRMIER DIPLÔME D'ÉTAT	Catégorie : A
POSITION DANS LA STRUCTURE		
Liaisons hiérarchiques		
Le coordinatrice générale des soins – Monsieur Richard DELEPINE La cadre paramédical de pôle – Madame Janick CHEVALLIER (01.57.02.22.18 / 06.80.27.62.66)		
Liaisons fonctionnelles		
Internes : Les professionnels de la structure : <ul style="list-style-type: none"> • l'ensemble des équipes paramédicales • les médecins pour la gestion des patients • les équipes logistiques, biomédicales, techniques et administratives pour l'organisation des soins et la gestion des matériels Externes : <ul style="list-style-type: none"> • l'ensemble des équipes paramédicales des unités de soins palliatifs • les réseaux, HAD, et prestataires de soins • les professionnels de santé des établissements participant au GHT • les associations et bénévoles pour la prise en charge des patients 		
PRESENTATION DE LA STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT		
Aux côtés du Centre Hospitalier de Villeneuve St Georges, le CHIC constitue le groupement hospitalier de territoire (GHT) Val de Marne Est, duquel il est établissement support.		
Le projet d'établissement du CHIC a pour ambition de renforcer ensemble l'excellence partout, pour tous.		
Situé au cœur de la ville, le CHIC est un établissement à dimension universitaire, animé par la volonté forte de placer le patient au cœur de son action. L'établissement est également un hôpital de recours conventionné par la Faculté de Médecine Paris est Créteil Val de marne pour neuf disciplines hospitalo-universitaires : la gynécologie et l'obstétrique, l'ophtalmologie, l'ORL, la néonatalogie, les pathologies professionnelles, la pédiatrie, la pneumologie et la pédopsychiatrie.		
<u>Le CHIC est organisé en 5 pôles :</u>		
Pôle périnatalité femme enfant adolescent : un centre périnatal de niveau 3 gérant près de 3700 accouchements par an, un service de réanimation et de néonatalogie dimensionnés en conséquence, un centre d'IVG, un centre d'assistance médicale à la procréation ainsi que des services de pédiatrie générale, de chirurgie pédiatrique et de pédopsychiatrie.		
Pôle Acuité Vision Dynamique Ambulatoire qui répond au développement de nouveaux modes d'hospitalisation et de prise en charge.		
Pôle urgences-médecine-imagerie-santé publique qui répond aux missions de proximité de		

l'établissement grâce à ses services d'urgences, de médecine interne, de médecine polyvalente, de réanimation, d'imagerie médicale, de soins de suite gériatriques, un CLAT, une permanence d'accès aux soins de santé.

Pôle médico-technique est un pôle polyvalent, adapté aussi bien aux examens simples qu'aux diagnostics et traitements sophistiqués. Il comprend un service d'anatomo-pathologie et de cytologie pathologique, un plateau de biologie, une pharmacie, un service de stérilisation, une équipe opérationnelle d'hygiène.

Pôle spécialités-cancer : l'organisation de ce pôle a pour mission principale, la fluidité et l'efficacité du parcours patient, notamment en matière de cancérologie.

PRESENTATION DU POLE

Pôle Spécialités-cancer

Chef de pôle : Dr Isabelle ROSA

Cadre paramédical de pôle : Madame Janick CHEVALLIER

Ce pôle regroupe les activités suivantes :

Médecine :

- Pneumologie (Consultations – Hôpital de jour – Hôpital de semaine – Hospitalisation conventionnelle, Unité de Sommeil)
- Oncologie (Consultations – Hôpital de jour – Hospitalisation conventionnelle)
- Pathologies professionnelles
- HGE (Hôpital de semaine – Hospitalisation conventionnelle)
- CSAPA à Choisy-le-Roy

Chirurgie :

- Digestive et Urologique (Hôpital de jour – Hôpital de semaine – Hospitalisation conventionnelle)
- ORL (Consultations – Hôpital de semaine – Unité conventionnelle)
- Ophtalmologie (Hôpital de semaine)

Plateau technique :

- Radiothérapie
- Endoscopies bronchiques et digestives
- Explorations Fonctionnelles Respiratoires

Equipes mobiles :

- ELSA (addictologie tabac et alcool)
- EMASP (accompagnement soins palliatifs et douleur)

Autre activité :

- 3C

PRESENTATION DU SERVICE

Le service :EQUIPE MOBILE DE SOINS PALLIATIFS

Responsable de service : Dr Anne ROHAN

Responsable paramédicale : Madame Janick CHEVALLIER

L'objectif de cette unité est de soulager les douleurs physiques des patients en prenant en compte la douleur psychologique, sociale et spirituelle. Le service s'efforce de préserver la meilleure qualité de vie possible jusqu'au décès et proposent un soutien psychologique aux proches en deuil. L'équipe intervient dans toutes les unités cliniques adultes et pédiatriques de l'établissement.

Professionnels composant l'équipe :

- 2 ETP médical dont 1 ETP médecin responsable d'unité fonctionnelle
- 2 ETP IDE
- 1.5 ETP psychologue – soit 2 psychologues à temps partiel (75%)
- 0.5 ETP secrétaire médicale – 0.5 ETP consacré au CLUD

INTEGRATION ET FORMATIONS

Le nouveau professionnel bénéficie :

- de la visite du service
- d'une période d'intégration dans le service avec une IDE expérimentée sur une période de 3 semaines réévaluable
- d'une formation institutionnelle de 5 jours (transfusion sanguine, PCA, MEOPA, SAP, douleur e.learning)
- de formations nécessaires à la réalisation de ses missions

HORAIRES DE TRAVAIL

Le planning est réalisé par le service en prenant en compte les impératifs de présence et les desiderata. Le planning est établi le 15 du mois précédant.

- L'amplitude horaire est en 7h30
- Repos les week-end et jours fériés
- Horaires variables en fonction de l'activité

ACTIVITES

Missions générales :

- Favoriser l'accessibilité aux soins palliatifs pour tout patient adulte
- Contribuer à la formation des équipes soignantes en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques dans le domaine du soin palliatif
- Contribuer à la recherche clinique en soins palliatifs
- Participer à la démarche qualité et gestion des risques

Activités principales :

• Après du patient et son entourage

Les interventions sont effectuées à la demande des équipes soignantes référentes du patient et dans le respect du principe de non substitution

- Evaluation de la situation afin de permettre l'élaboration d'un projet de soin personnalisé favorisant la qualité de vie du patient
- Evaluation de la douleur et mise en place de techniques spécifiques (PCA-MEOPA-TENS, ...)
- Mise en place de soins de confort
- Prises en charge des plaies complexes – Information et éducation du patient et de son entourage

• Après du des équipes soignantes

- Compagnonnage : proposer, être et faire avec les professionnel(le)s dans son domaine de compétence
- Conseils et formation : réfection de pansements complexes – Mise en place de techniques spécifiques -Soins de confort
- Coordination inter-services ou ville-hôpital
- Participation aux staffs de service
- Participation aux transmissions réunions de synthèse LISP, USP, RCP palliatives
- Participation à la réflexion éthique

• Activités de recherche

- Elaboration d'outils et de protocoles en lien avec la diffusion de bonnes pratiques en soins palliatifs
- Participation aux groupes de travail : CLUD, soins palliatifs, ...
- Participation à la recherche clinique paramédicale

• Activités de formation

- Participation à l'intégration des nouveaux professionnels paramédicaux dans son domaine d'activité
- Encadrement de stagiaires
- Participation à l'organisation de formation et information pour les professionnels

COMPETENCES

L'infirmier met en œuvre les 10 compétences décrites dans cette fiche de poste :

COMPETENCE 1

Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique ;
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins...) ;
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution ;
4. Conduire un entretien de recueil de données ;
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé ;
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives ;
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires ;
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires.

COMPETENCE 2

Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité ;
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations ;
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité, de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité ;
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées ;
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien ;
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins ;
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ;
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants ;
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...) ;
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires.

COMPETENCE 3

Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins (1) quotidiens

1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage ;
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps ;
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité ;
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne ;
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique ;
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins.

COMPETENCE 4

Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste ;
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène et d'asepsie ;
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements ;
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne ;
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux ;
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique ;
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutique ;
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne ;
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique ;
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonnes pratiques ;
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ;
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, comptes rendus infirmiers, transmissions...).

COMPETENCE 5

Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique ;
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement ;
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé... ;
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées ;
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives ;
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes ;
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients.

COMPETENCE 6

Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne ;
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte ;
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication ;
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique ;
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement ;
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité ;
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées.

COMPETENCE 7

Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle ;
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels ;
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée ;
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques ;
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité ;
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence ;
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.

COMPETENCE 8

Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles ;
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement ;
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées ;
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles ;
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre ;
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite.

COMPETENCE 9

Organiser et coordonner les interventions soignantes

1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...) ;
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences ;
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité ;
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile ;
5. Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale ;
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins ;
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes ;
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral.

COMPETENCE 10

Informier, former des professionnels et des personnes en formation

1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins ;
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants ;
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage ;
4. Superviser et évaluer les actions des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes

d'intervention dans le cadre de la collaboration ;

5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique ;
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé.

CONNAISSANCES ASSOCIEES

- Utilisation d'outils bureautiques
- Connaissances :
 - Droits du patient hospitalisé : charte du patient hospitalisé (adulte – enfant – personne âgée), la personne de confiance, la personne à prévenir, la grille dévaluation du risque suicidaire, ...)
 - Charte de la bientraitance
 - Procédures institutionnelles (CPI, pharmacie, douleur, procédures de responsabilités, qualité et gestion des risques...)
 - Identitovigilance, hémovigilance, pharmacovigilance

VALEURS DEFINIES ET PARTAGEES

Les valeurs professionnelles portées par les soignants au CHIC sont :

- L'intégrité
- Le respect de la personne
- L'autonomie professionnelle
- La compétence professionnelle
- La collaboration professionnelle
- L'excellence des soins
- L'humanité

QUALITES REQUISES

- Être respectueux
- Être méthodique, rigoureux et bien organisé dans l'espace et dans le temps
- Faire preuve de qualités humaines, d'écoute et de communication
- Faire preuve de curiosité professionnelle
- Savoir transférer sa pratique et ses connaissances aux stagiaires et aux autres professionnels de santé
- Avoir le sens des responsabilités
- Être force de proposition pour les organisations de travail
- Savoir gérer le stress lié aux événements particuliers et / ou urgents
- Avoir le sens de l'observation, être réactif, faire preuve de pertinence
- Être capable d'autonomie au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Adopter une bonne distance thérapeutique (langage, attitude, respect)
- Être capable de se remettre en question et de réajuster ses pratiques professionnelles

NIVEAU DE FORMATION POUR EXERCER LE METIER

- Diplôme d'Etat Infirmier avec AFGSU niveau 2 en cours de validité, soit moins de 4 ans
- Compétences éthiques acquises (formations courtes, congrès, ...)
- Expérience de 5 années en unité de pneumologie, oncologie ou soins palliatifs serait un plus
- Implication dans des groupes de travail douleur ou soins palliatifs

SPECIFICITE DU POSTE

- Confrontation à la souffrance et la mort
- Activité transversale pluri-disciplinaire
- Assurer et assumer un rôle d'expert
- Travailler et collaborer en petite équipe
- Accepter d'être dans l'accompagnement plutôt que dans le faire concernant les actes de soin

L'agent s'engage à :

- accepter la mobilité sur les différents horaires
- réaliser l'évaluation permanente de ses pratiques professionnelles et les réajuster le cas échéant

- respecter la laïcité à l'hôpital (circulaire du 2 février 2005)
- respecter les droits des patients (loi du 4 mars 2002)
- respecter les règles professionnelles (décret du 11 février 2002)

RISQUES PROFESSIONNELS

- **Contraintes organisationnelles** : Equipe mobile
- **Contraintes relationnelles** : relations inter-services, relation au patient et à son entourage. Gestion de l'état émotionnel des patients et des familles
- **Contraintes posturales** : Troubles musculo-squelettiques liés à la mobilisation des patients et des matériels.

MESURES SYSTEMATIQUES DE PREVENTION

- Formations proposées en lien avec les risques : ergonomie, incendie, ...
- Obligation de ports de tenues professionnelles adaptées au poste occupé : propres, fermées, avec des chaussures adaptées conformément à la procédure institutionnelle. (pas de bijou, pas de gilet personnel)
- Utilisation du matériel de manutention et d'aide au transfert (tapis de glisse)
- Gants jetables pour les soins de contact
- Prendre connaissance des recommandations standards concernant les expositions au sang et/ou aux liquides biologiques/ cytotoxiques et utiliser le matériel de prévention des AES.
- Port de gants pour la manipulation des produits cytotoxiques

Mesures de prévention occasionnelles

port de masque d'hygiène et de lunettes de protection

PASSERELLES

- Dans le cadre d'un parcours qualifiant, possibilité de changement d'affectation vers un autre pôle, se voir confier des missions transversales (hygiène, la douleur) en représentation de son équipe.
- Infirmière Pratiques Avancées
- Cadre de santé

LECTURE ET APPROBATION DU PROFESSIONNEL : DATE :